



**Maison Familiale rurale
d'Education et d'Orientation
01380 BAGE LE CHATEL**

**Rapport du Commissaire aux comptes
sur les comptes annuels
Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013**

Experts-Comptables,
Commissaires aux Comptes,
Associés :

- Yves CASSIN
- Frédéric FRANCE
- Eric CORRET
- Nicolas MORON

Parc Valmy
3G rue Jeanne Barret - Le Quatuor
21000 DIJON

Tél. : 03 80 72 22 10 / 03 80 72 93 72
Fax : 03 80 72 21 30 / 03 80 72 93 73
E-mail : acc@experts-acc.fr

www.expert-comptable-acc.fr

SARL au capital de 600 000 €
RCS DIJON 8 435 191 370
inscrite à l'Ordre Régional des Experts Comptables
de Bourgogne Franche-Comté et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes de Dijon

**Maison Familiale rurale
d'Education et d'Orientation
01380 BAGE LE CHATEL**

**Rapport du Commissaire aux comptes
sur les comptes annuels
Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013**

**Frédéric FRANCE
Commissaire aux comptes**

Madame, Monsieur,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le **31 décembre 2013**, sur :

- **Le contrôle des comptes annuels de la Maison Familiale Rurale d'Education et d'Orientation de BAGE LE CHATEL, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;**
- **La justification de nos appréciations ;**
- **Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.**

Les comptes annuels ont été arrêtés par le **Conseil d'administration**. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.



2. Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9, du Code de Commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et ont contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport. Elles n'appellent pas de remarques particulières.

3. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Dijon,
le 24 Mars 2014



Frédéric FRANCE
Commissaire aux comptes

BILAN AU 31 DECEMBRE 2013

ACTIF	Exercice 2013			Exercice N-1
	Brut	Amortis. Provis. (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'acquisition des immobilisations				
Autres immobilisations incorporelles	4 742,98	4 742,98		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	40 000,00		40 000,00	60 000,00
Aménagements terrains	36 608,64	27 401,36	9 207,28	11 647,86
Constructions				
Installations, agencements, aménagements des constructions	1 206 569,67	665 441,77	541 127,90	263 903,75
Matériel de transport	68 563,24	49 974,42	18 588,82	
Matériel de bureau et informatique	40 862,40	39 978,46	883,94	614,08
Matériel et mobilier	179 754,46	170 279,83	9 474,63	6 371,75
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)				
Titres de participations	8 000,00		8 000,00	1 030,00
Prêts et autres créances	7 080,00	7 080,00		
Dépôts et cautionnements versés				
TOTAL I	1 592 181,39	964 898,82	627 282,57	343 567,44
ACTIF CIRCULANT				
STOCKS ET EN COURS				
Matières consommables	9 614,83		9 614,83	9 882,81
CREANCES (2)				
Créances usagers et comptes rattachés	160 099,82	15 651,68	144 448,14	131 741,36
Etat - Subventions à recevoir	6 925,44		6 925,44	12 213,78
Autres créances	1 745,35		1 745,35	10 167,69
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	600 246,00		600 246,00	540 246,00
DISPONIBILITES	163 499,84		163 499,84	63 220,61
COMPTES DE REGULARISATION				
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	11 642,40		11 642,40	9 863,89
TOTAL II	953 773,68	15 651,68	938 122,00	777 336,14
TOTAL GENERAL (I + II + III)	2 545 955,07	980 550,50	1 565 404,57	1 120 903,58

CERTIFIÉ RÉGULIER ET SINCÈRE
Le Commissaire aux Comptes
ACC

BILAN AU 31 DECEMBRE 2013

PASSIF	Exercice 2013	Exercice N-1
<u>FONDS ASSOCIATIFS</u>		
Fonds associatifs	670 352,91	615 098,96
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	48 765,71	55 253,95
Subventions d'investissement reçues	431 702,47	441 749,47
Subvention d'investissement inscrites au compte de résultat	-333 343,66	-328 398,67
TOTAL I	817 477,43	783 703,71
<u>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</u>		
Provisions pour risques	17 944,00	16 552,00
Provisions pour charges		
TOTAL II	17 944,00	16 552,00
<u>DETTES (1)</u>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	446 465,26	51 290,92
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	45 529,24	32 887,76
Dettes au personnel	9 315,06	19 118,31
Dettes aux organismes sociaux	41 514,03	40 553,84
Etat - Impôts et taxes	3 689,00	
Autres dettes	23 648,48	28 388,11
Fournisseurs immobilisations		
<u>COMPTES DE REGULARISATION (1)</u>		
Produits constatés d'avance	159 822,07	148 408,93
TOTAL III	729 983,14	320 647,87
TOTAL GENERAL (I + II + III)	1 565 404,57	1 120 903,58
(1) Dont à plus d'un an	112 767,45	26 043,19
(2) Dont à moins d'un an	617 215,69	294 604,68
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		


CERTIFIÉ REGULIER ET SINCÈRE
 Le Commissaire aux Comptes
ACC

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE 2013

	Exercice 2013	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)		
Participation des parents et élèves	268 597,65	260 244,19
Produits des activités annexes	63 304,09	47 454,02
Subvention de fonctionnement de l'Etat	462 987,44	461 504,12
Autres subventions de fonctionnement	77 414,26	72 584,19
Taxes d'apprentissage	56 837,86	54 218,83
Reprises provisions	7 310,45	21 912,49
Produits divers	12 071,71	12 152,62
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	948 523,46	930 070,46
CHARGES D'EXPLOITATION (2)		
Achats matières consommables	97 045,80	83 035,95
Variation de stock	267,98	-5 404,48
Autres achats et charges externes	154 497,71	150 370,07
Impôts et taxes et versements assimilés	9 002,85	6 382,53
Salaires et traitements	412 002,12	417 215,36
Charges sociales	173 625,20	175 033,76
Dotation aux amortissements et aux provisions :		
Amortissements sur immobilisations	45 873,13	45 460,49
Provision IFC	1392,00	
Provisions sur actif circulant	2 063,77	20 898,36
Pertes sur créances irrécouvrables	957,95	349,40
Autres charges de gestion courante	75,65	15,45
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	896 804,16	893 356,89
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	51 719,30	36 713,57
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		

CERTIFIÉ RÉGULIER ET SINCÈRE
Le Commissaire aux Comptes
ACC

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE 2013 (Suite)

	Exercice 2013	Exercice N-1
		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	28,06	29,76
Autres intérêts et produits assimilés	87,40	323,40
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	15 742,25	10 848,81
Reprise provisions		3 037,14
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	15 857,71	14 239,11
CHARGES FINANCIERES		
Dotation aux amortissements et aux provisions	135,00	6 945,00
Intérêts et charges assimilés	3 899,29	4 072,89
Différence négative de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		22,63
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (IV)	4 034,29	11 040,52
2 - RESULTAT FINANCIER (III - IV)	11 823,42	3 198,59
3 - RESULTAT COURANT (I - II + III - IV)	63 542,72	39 912,16
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	128 991,99	15 661,79
Reprise sur provisions et transfert de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	128 991,99	15 661,79
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	5 680,00	320,00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	134 400,00	
Dotation aux amortissements et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	140 080,00	320,00
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-11 088,01	15 341,79
5 - IMPOTS SOCIETES (VII)	3 689,00	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	1 093 373,16	959 971,36
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI+VII)	1 044 607,45	904 717,41
RESULTAT (+ ou -)	48 765,71	55 253,95

ANNEXE

APPLICATION DES CONVENTIONS COMPTABLES - METHODES D'EVALUATION

1°) - Les comptes de l'exercice arrêté le 31 Décembre 2013 ont été élaborés et présentés conformément aux règlements 99-03 du 29 Avril 1999 et au règlement 99-01 du 16 février 1999 et dans le respect du principe de prudence.

Les conventions suivantes ont notamment été respectées :

- Continuité de l'exploitation.
- Permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.
- Indépendance des exercices.

2°) - Evaluation des éléments inscrits en comptabilité

. Immobilisations corporelles :

Dans le cadre de la première application des nouvelles règles concernant les actifs, la méthode retenue pour cette première application sur l'exercice clos en 2009 a été la méthode prospective dite simplifiée. Cette méthode a été appliquée à compter de l'exercice 2009. Le passé n'est pas remis en cause.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise a décidé de modifier la durée d'amortissements des biens bâtis par composants avec des durées sur 15 et 40 ans contre 15 ans pour les exercices précédents. (60% de la masse totale des bâtiments sur 40 ans et 40% sur 15 ans).

- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

. Stocks :

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode "premier entré - premier sorti" (en général dernier prix d'achat connu sauf cas particuliers).

. Créances et dettes :

Elles ont été évaluées pour leur montant nominal.

Les créances ont été, le cas échéant, dépréciées par voie de provision.

. Disponibilités :

Les valeurs disponibles en banque ou caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale. Il n'a pas été tenu compte des chèques émis et non payés qui figurent dans les postes de dettes correspondant à leur nature.

ANNEXE (Suite)

. Produits et charges exceptionnels :

Ils tiennent compte non seulement des éléments non liés à l'activité normale de l'entreprise mais également de ceux qui représentent un caractère exceptionnel eu égard à leur montant.

3°) La présentation des comptes annuels est conforme aux dispositions du plan comptable révisé

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

4°) **Engagements pris en matière de pension, compléments de retraite et indemnités assimilées :**

Ils font l'objet d'une provision dans le bilan au 31 décembre 2013 pour un montant de 17 944 €.

5° **Faits significatifs sur l'exercice.**

La Maison Familiale a acheté le terrain et la construction le 16 décembre 2013 pour une somme de 400 000 euros.

IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS AU 31 DECEMBRE 2013

	TOTAL GENERAL	LOGICIEL	Terrain	AMENAGEMENT PARKING	BATIMENT	AMENAGEMENTS CONSTRUCTIONS	MATERIEL BUREAU	MOBILIER ENSEIGNEMENT	MOBILIER INTERNAT
Valeur d'actif des immobilisations en début d'exercice	1 221 312,04	4 742,98	60 000,00	36 608,64	146 582,68	771 715,90	40 009,13	14 128,18	28 018,53
Acquisitions apports virements de poste à poste	457 018,26		40 000,00		389 500,00		853,27		
Diminutions par virements de poste à poste par cessions à des tiers ou mise hors service	101 228,91		60 000,00		101 228,91				
Valeur brute immobilisations à la clôture de l'exercice	1 577 101,39	4 742,98	40 000,00	36 608,64	434 853,77	771 715,90	40 862,40	14 128,18	28 018,53
Montant des amortissements en début d'exercice	938 774,60	4 742,98		24 960,78	65 606,18	588 788,65	39 395,05	14 128,18	28 018,53
Dotations aux amortissements :	45 873,13			2 440,58	7 387,96	30 487,89	583,41		
· Linéaire									
· Dégressif									
· Exceptionnel									
Diminution des amortissements cessions ou mise hors service	26 828,91				26 828,91				
Montant des amortissements à la clôture de l'exercice	957 818,82	4 742,98		27 401,36	46 165,23	619 276,54	39 978,46	14 128,18	28 018,53
Valeur résiduelle restant à amortir	619 282,57		40 000,00	9 207,28	388 688,54	152 439,36	863,94		

IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS AU 31 DECEMBRE 2013

	MOBILIER DIRECTION	MATERIEL PEDAGOGIQUE	MATERIEL DE TRANSPORT	MATERIEL COLLECTIVITE	MATERIEL DIVERS	MATERIEL INTERNAT
Valeur d'actif des immobilisations en début d'exercice	1 310,82	61 092,38	47 598,40	51 065,20	3 850,46	14 588,74
Acquisitions apports virements de poste à poste	2 790,70	1 124,99	20 964,84	1 784,46		
Diminutions par virements de poste à poste par cessions à des tiers ou mise hors service						
Valeur brute immobilisations à la clôture de l'exercice	4 101,52	62 217,37	68 563,24	52 849,66	3 850,46	14 588,74
Montant des amortissements en début d'exercice	1 310,82	58 796,22	47 598,40	48 005,09	2 834,98	14 588,74
Dotations aux amortissements :	45,02	935,04	2 376,02	1 182,51	434,70	
. Linéaire						
. Dégressif						
. Exceptionnel						
Diminution des amortissements cessions ou mise hors service						
Montant des amortissements à la clôture de l'exercice	1 355,84	59 731,26	49 974,42	49 187,60	3 269,68	14 588,74
Valeur résiduelle restant à amortir	2 745,68	2 486,11	18 588,82	3 662,06	580,78	

EMPRUNTS A LONG ET MOYEN TERME AU 31 DECEMBRE 2013

Organisme prêteur	Date de souscription	Durée	Montant total au 31/12/2013	Annuités 2014			Reste dû à + d'1 an et 5 ans au plus au 31/12/2013	Reste dû à plus de 5 ans au 31/12/2013	Intérêts courus au 31/12/2013	
				Date d'échéance	Capital	Taux %			Intérêts	Prorata
<u>C.R.C.A. CENTRE EST</u>	25/11/1999	14 ans	26 043,21	05/05	12 873,55	4,60%	598,99		56/181	185,32
				05/11	13 169,66		302,90			
	20/08/2013	5 ans	19 586,39	Mens	4 007,09	2,27%	443,95	15 579,30		39,48
N° 1643	12/12/2013	15 ans	400 000,00	Mens	22 536,58	2,99%	11 652,82	97 188,15	280 275,27	610,86
			445 629,60		52 586,88		12 998,66	112 767,45	280 275,27	835,66

TABLEAU DES PROVISIONS

NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
<u>Provisions pour créances douteuses</u>	20 898,36	2 063,77	7 310,45	15 651,68
<u>Provisions pour risques et charges</u>	16 552,00	1 392,00		17 944,00
<u>Provisions pour dépréciation :</u>				
<u>Sur immobilisations :</u> incorporelles				
corporelles				
financières	6 945,00	135,00		7 080,00
<u>Autres provisions pour dépréciation</u>				
TOTAL GENERAL :	44 395,36	3 590,77	7 310,45	40 675,68

DETAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS

SUR OPERATIONS EN CAPITAL

		128 991,99
Quote part subvention à résultat	14 991,99	
Cession villa	114 000,00	
		<u>128 991,99</u>

DETAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES EXCEPTIONNELS

SUR OPERATION DE GESTION

Régule provisions ij à recevoir	5 680,00	5 680,00
---------------------------------	----------	-----------------

SUR OPERATIONS EN CAPITAL

Vnc villa cédée	74 400,00	134 400,00
Vnc terrain villa	60 000,00	
		<u>140 080,00</u>

	2013	2012
<u>EFFECTIF ELEVES AU 31/12/2013</u>		
. Jeunes =	130	130
. Apprentis =	20	21
<u>EFFECTIF PERSONNEL SALARIE</u>		
. Enseignement =	10	9
. Administratif =	1,5	1,4
. Services =	3,74	2,80
. Direction =	1	1

ETAT DES CREANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

CREANCES	Montant brut	Degré de liquidité de l'Actif		DETTES	Montant brut	Degré d'exigibilité du Passif		
		Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an			Echéances à moins d'un an	Echéances à d'1 an & 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
<u>TITRES DE PARTICIPATIONS</u>	8 000,00		8 000,00	<u>EMPRUNTS & DETTES AUPRES DES ETS</u>				
<u>PRETS ET AUTRES CREANCES</u>	7 080,00		7 080,00	<u>DE CREDIT :</u>	446 465,26	53 422,54	112 767,45	280 275,27
<u>DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS</u>				Emprunts moyen terme				
<u>USAGERS</u>	144 447,64	144 447,64		Emprunts court terme				
<u>USAGERS DOUTEUX</u>	15 652,18	15 652,18		Ouverture de crédit				
<u>AUTRES CREANCES</u>				<u>EMPRUNTS & DETTES FINANCIERES</u>				
<u>PERSONNEL ET COMPTES RATTACHES</u>	6 925,44	6 925,44		<u>DIVERS</u>				
<u>SUBVENTIONS A RECEVOIR</u>				<u>FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES</u>	45 529,24	45 529,24		
<u>M.S.A. & AUTRES ORGANISMES SOCIAUX</u>				<u>FOURNISSEURS IMMOBILISATIONS</u>				
<u>ETAT & COLLECTIVITES PUBLIQUES :</u>				<u>PERSONNEL ET COMPTES RATTACHES</u>	9 315,06	9 315,06		
<u>DEBITEURS DIVERS</u>	1 745,35	1 745,35		<u>M.S.A. & AUTRES ORGANISMES SOCIAUX</u>	41 514,03	41 514,03		
<u>CHARGES CONSTATEES D'AVANCE</u>	11 642,40	11 642,40		<u>ETAT & COLLECTIVITES PUBLIQUES :</u>				
<u>TOTAL</u>	<u>195 493,01</u>	<u>180 413,01</u>	<u>15 080,00</u>	<u>AUTRES DETTES</u>	23 648,48	23 648,48		
				<u>PRODUITS CONSTATES D'AVANCE</u>	159 822,07	159 822,07		
				<u>TOTAL</u>	<u>726 294,14</u>	<u>333 251,42</u>	<u>112 767,45</u>	<u>280 275,27</u>